



DÉVELOPPEMENT DURABLE

PAR PASCAL SAFFACHE

PASCAL SAFFACHE

Qu'est-ce que le développement durable ?

Nombreux sont ceux qui pensent que le « *développement durable* » est un concept qui est apparu en 1987, dans le rapport Bruntland, et qui se définit par la formule suivante :

« *un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Si on réduit souvent le développement durable à cette seule citation, il convient toutefois de se poser quelques questions :

d'où vient réellement ce concept ?

Pourquoi l'associe-t-on au concept d'utopie ?

Aux trois piliers traditionnels qui le fondent (l'économique, le sociétal et l'environnemental), ne faudrait-il pas en ajouter un ou plusieurs autres ?

Les réponses apportées à ces questions permettront d'appréhender avec plus de finesse la réalité de ce concept très ancien, et bien plus complexe qu'on ne l'imagine.



Avant d'évoquer le « *développement durable* », ses racines, sa portée, son devenir, il convient d'effectuer un focus sur la notion de développement. Qu'est-ce que le « *développement* » ? Qu'appelle-t-on « *développement* » ?

La définition la plus commune sous-tend que le développement est : « *l'action de croître, de progresser, de donner de l'ampleur* ». Il s'agit aussi d'un « *processus de diversification et d'enrichissement des activités* ». Partant de cela, le « *développement économique* » est : « *l'évolution positive des facteurs structurels (démographiques, industriels, sanitaires, culturels, sociaux, etc.) d'une zone géographique ou d'une population* ».

Ces changements sous-tendant l'enrichissement de la population et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Le « *développement* » est donc une notion qui sous-tend le progrès et la croissance, alors que le « *développement économique* » n'est en réalité qu'une des composantes du développement.

Les inégalités de développement étant nombreuses et surtout présentes à toutes les échelles, le projet d'un « *développement durable* » ou d'un développement qui profite à tous en s'inscrivant dans la durée a donc germé. Est-ce utopique de parler de « *développement durable* » ?

Dans le langage courant l'utopie est toujours associée à une impossibilité, à une situation hors de portée. Pourtant, l'histoire regorge d'exemples prouvant que l'homme a besoin de rêver, de se projeter, donc d'utopie, pour atteindre ses objectifs. L'utopie est donc un concept qui propose une rupture avec le système existant, l'utopie ne prône pas le progrès, mais la révolution.

Thomas More (juriste, historien, philosophe, théologien et homme politique britannique – 1478-1535) publia un traité intitulé « *Utopia* », qui permit l'émergence du vocable « *utopie* ». Témoin des ravages sociaux du mouvement des enclosures¹, il imagina une

société idéale (Utopia) basée sur la sagesse.

Ce projet de société idéale, plus juste, permettant à tout un chacun d'assurer ses besoins quotidiens, mais surtout au sein de laquelle il n'existe plus ou quasiment plus de rapports de domination et d'asservissement, a influencé *Voltaire* qui, dans « *Candide* », dénonça les dysfonctionnements de la société du XVIIIe siècle. Ce traité influença aussi de nombreux penseurs socialistes du XIXe siècle : Saint Simon, Proudhon, Marx, Engels, etc.

Pour saisir la portée de la pensée de *Thomas More*, il convient de la replacer dans son contexte historique : la fin du Moyen-âge et le début du siècle des lumières, et pour oser développer ce type d'idées certains le payaient de leur vie. *Thomas More* sera d'ailleurs emprisonné, puis exécuté.

Que cherchait *Thomas More* ? Que voulait-il mettre en exergue à travers cette société idéale : *Utopia* ?

Thomas More rêvait de trois choses :

- rompre avec l'obscurantisme moyen-âgeux ;
- permettre l'émergence du progrès technique ;
- participer à l'émergence d'un nouveau modèle sociétal.

On entrevoit ainsi déjà deux des principaux piliers du développement durable :

le pilier environnemental qui, à travers la mobilisation de nouvelles techniques, devait permettre l'émergence des sciences de la nature (donc d'avoir un rapport plus respectueux de l'environnement) ; le pilier sociétal, car la théorie de *T. More* est basée prioritairement sur la réorganisation de la société.

En raison des guerres et des deux révolutions industrielles,



L'homme a besoin de rêver, de se projeter, donc d'utopie, pour atteindre ses objectifs.

ces réflexions tombèrent dans progressivement l'oubli.

Il fallut attendre qu'en 1951 l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) publie son premier rapport sur l'état de l'environnement dans le monde, pour que l'activité anthropique soit clairement identifiée comme le facteur de dégradation du milieu. L'une des conclusions de ce rapport était de souligner la nécessaire mise en place d'instances internationales de surveillance et/ou de régulation, et de tout faire pour sensibiliser le grand public face aux catastrophes environnementales annoncées.

En 1960, les premières observations de l'UICN furent confirmées par un rapport qui démontra les impacts nocifs que pouvait avoir une croissance effrénée sur le milieu (déforestation, érosion, perte de biodiversité...). C'est ainsi que naquit le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), dont la mission était d'aider les pays en développement en leur fournissant des conseils, mais surtout de plaider leurs causes pour qu'ils obtiennent des dons et/ou des subventions, leur permettant ainsi d'exercer une pression plus limitée sur le milieu.

En 1972, un lobby constitué d'in-

tellektuels influents (scientifiques, économistes, hauts fonctionnaires), se réunit à Rome (d'où son nom, Club de Rome) et prôna la décroissance dans un rapport intitulé : « *The limits to growth* », traduit en français par « *Halte à la croissance* ». A en croire leurs analyses et conclusions, la croissance zéro serait le meilleur moyen de ménager le milieu, et de lui permettre de résister aux pressions quotidiennes. Cette non-croissance ou décroissance devait permettre la régénérescence du milieu.

A la même époque fut créé le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), dont l'objectif était de coordonner les actions onusiennes en faveur de l'environnement, et d'aider les pays en voie de développement à initier de vraies politiques environnementales. C'est à cette même époque qu'émergea l'écologie moderne et la notion de « complexité » si bien décrite par Edgard Morin.

Au début des années 1980, ce long processus de gestation aboutit à une prise de conscience internationale : l'environnement planétaire était en danger et des mesures fortes devaient être prises. Il ne s'agissait plus de mettre en place ici ou là quelques « mesurette » destinées à calmer les partisans de tel ou tel mouvement écologique, mais bien de changer de paradigme. Le



Cependant, une question s'imposa très vite : le développement peut-il être durable ? «Développement» et «durable», ne sont-ce pas deux vocables antinomiques ?

développement durable dans son acception moderne était né. En 1987, il fut vulgarisé par la commission mondiale sur l'environnement, grâce à la formule désormais célèbre : « *développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

Cette nouvelle vision du monde, et des relations que les hommes devaient entretenir entre eux ainsi qu'avec leur milieu, fut confortée par trois sommets que certains qualifièrent de fondateurs : Rio (1992), Viennes (1993) et Copenhague (1995).

Le sommet de Rio, plus connu sous le nom de sommet de la terre, se déroula du 3 au 14 juin 1992. 110 chefs d'états et de gouvernements et 2400 ONG y participèrent. Trois éléments majeurs et/ou principes furent adoptés à cette occasion :

■ un texte fondateur de 27 principes, intitulé « Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement » ;

■ un programme d'action pour le XXI^e siècle (qui donna par la suite ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'agenda 21) comprenant 2500 recommandations dans des domaines aussi divers que la santé, le logement, la pollution de l'air, la gestion des mers, la gestion de l'eau, l'agriculture, les forêts, etc. ;

■ l'adoption d'une convention sur le climat, qui aboutit en 1997 à la signature du protocole de Kyoto.

Du 15 au 25 juin 1993 se déroula **la conférence de Viennes**, qui fut la première manifestation internationale relative aux droits de l'homme, depuis la fin de la guerre froide. 171 nations, 800 ONG et 7000 personnes y participèrent ; l'objectif était de développer une vision expansive des droits de

l'homme, et surtout de reconnaître des droits aux groupes humains les plus fragilisés : droit des peuples indigènes, droit des minorités, etc.

Enfin, du 6 au 12 mars 1995, **le sommet de Copenhague** - auquel participa 118 chefs d'états et de gouvernements - s'engagea à combattre la pauvreté, à créer des emplois, à bâtir une vraie solidarité entre les hommes, et à faire émerger ou consolider la sécurité et la justice pour tous.

Ces trois sommets servirent d'ancrage au nouveau projet de société dénommé « *développement durable* » : un projet prônant l'efficacité économique, l'équité sociale et la soutenabilité environnementale.

Cependant, une question s'imposa très vite : le développement peut-il être durable ? « Développement » et « durable », ne sont-ce pas deux vocables antinomiques ?

Par définition, toutes actions de développement s'inscrivent dans une fluctuation permanente et sa durée est par essence limitée. En réalité, le vocable « durable » est une mauvaise traduction française du terme anglais « *sustainable* » ; certains pensent d'ailleurs qu'il faudrait abandonner la formule « développement durable » pour en revenir à la formule anglo-saxonne initiale : « *sustainable development* », ou adopter des formules du type : « développement soutenable », ou « développement raisonné », bien que ces formules ne traduisent qu'imparfaitement le sens profond de « *sustainable development* ».

Au-delà des polémiques qui naquirent et perdurèrent autour de cette formule anglo-saxonne, ce qu'il faut retenir c'est que ce concept est fondamentalement anthropocentrique, c'est-à-dire basé sur l'homme, sa reconnaissance, sa protection et son bien-être. Bien que cette approche soit souvent passée sous silence, elle s'avère fondamentale car l'homme est enfin reconnu comme l'élément central, comme l'élément à protéger, alors que jusqu'alors les modèles économiques s'en servaient, l'asservissaient, sans jamais lui reconnaître la moindre prééminence.

UNE AUTRE QUESTION SE POSE AUJOURD'HUI :

■ le développement durable peut-il se résumer uniquement aux aspects économiques, sociaux et environnementaux ?

■ La culture ne serait-elle pas une composante indispensable de la construction humaine ?

L'homme étant par nature empreint de culture (un américain n'a pas le même filtre culturel qu'un indonésien, ou qu'un éthiopien, et ce filtre conditionne sa vision du monde), on adjoint aujourd'hui un pilier culturel au concept de développement durable.

Certains vont encore plus loin et estiment que la gouvernance (qui est un élément totalement transversal) doit aussi être prise en compte...

En définitive, le développement durable est un concept évolutif, en construction constante, dont les racines sont à rechercher au début du XVI^e siècle (à partir des travaux visionnaires de *Thomas More*). L'émergence de ce vocable en 1987, n'est que le résultat d'un long processus de gestation, dont l'objectif est de placer ou replacer l'homme au centre du système sociétal. Contrairement à ce que beaucoup ont cru, le développement durable ne cible pas seulement la protection de l'environnement, mais l'avènement d'une société nouvelle. *Indira Gandhi* disait : « *la pauvreté est la forme la plus grave de pollution* » ; prenons donc acte que les dégradations (quelles que soient leurs natures (environnementales, sociétales, économiques, culturelles, etc.) doivent être combattues,

non pas de façon isolées, mais de façon globale, frontale, pour permettre l'émergence d'une société nouvelle.

Beaucoup estimeront ces propos utopiques, mais l'utopie étant fondatrice, replaçons l'homme au centre du système.

Pascal Saffache

Les références bibliographiques qui pourraient intéresser les lecteurs sont disponibles dans le même article publié sur les sites internet :

www.antilla-martinique.com
www.martinique2030.com

